nuelle, le président, M. Neil J. McKinnon, a fait une déclaration dont voici une partie:

La plus grande partie des épargnes du Canada a été accumulée par les groupes à revenu moyen. Le paiement d'impôt prévu tous les cinq ans sur les gains de capital sur les actions ordinaires, combiné avec l'impôt sur les successions et l'impôt onéreux sur les dons, adopté par le gouvernement d'Ottawa il y a un an, va neutraliser leurs efforts.

Les Canadiens vont bientôt en arriver à la conclusion que leurs efforts pour épargner et accumuler une succession ne riment à rien, parce que le chef de famille, une fois qu'il aura pourvu aux besoins de sa femme se dira inévitablement: A quoi bon? Si je laisse des biens à mes filles et à mes fils, le gouvernement d'Ottawa en prendra la moitié—sans parler des lourds droits successoraux supplémentaires imposés par les provinces, en Ontario et au Québec par exemple.

De là, il n'a qu'un pas à franchir pour en arriver à se dire: «Aussi bien dépenser ce que j'ai, parce qu'en fait, Ottawa paie la moitié de mes dépenses en ne percevant pas l'impôt sur les biens transmis par décès.»

Le fait d'économiser a été défini comme une consommation différée, peut-être différée longtemps dans une même génération et encore plus longtemps quand il s'agit de la suivante. Les mesures fiscales proposées dans le Livre blanc diminueront, de toute évidence, les économies et elles constitueront presque une invite pressante à la dépense et à la consommation immédiate.

Il est manifeste que pour décourager la hausse des prix, il faut encourager les économies plutôt que les dépenses. Le programme tracé par le Livre blanc contraste de façon flagrante avec toutes les mesures prises récemment en matière fiscale et monétaire pour décourager la montée en flèche des prix enregistrée depuis quelques années.

En ce sens, il semble qu'un grand nombre des recommandations contenues dans le Livre blanc encouragent l'inflation au lieu de chercher à la juguler. M. McKinnon a ajouté:

Les auteurs du Livre blanc semblent avoir oublié que les nouvelles mises de capitaux sont incertaines et extrêmement sensibles aux conditions offertes par le pays qui les acceuille. On trouve des matières brutes dans toutes les régions du monde et les capitaux iront se fixer à l'endroit le plus attrayant.

Le Canada était un endroit attrayant pour les placements, surtout à cause de son régime fiscal; ce régime, quoique loin d'être parfait, offrait des encouragements et une stabilité de nature à inciter les investisseurs canadiens et étrangers à placer des capitaux dans notre pays.

Certes, l'attitude des investisseurs étrangers au Canada se transformera par suite, non seulement de l'application immédiate des mesures prévues par le Libre blanc, mais aussi de leurs conséquences à long terme sur le développement de l'économie et sa capacité d'être productrice de revenus pour des capitaux étrangers.

● (3.00 p.m.)

Si le Livre blanc est accepté, il transformera les épargnants de la nation en dépensiers et la consommation ne fera qu'augmenter.

Dans ces circonstances, les taux d'intérêt ne baisseront pas mais continueront vraisemblablement de grimper vers des niveaux qu'ils n'auraient pas atteints autrement.

Une production et des exportations stagnantes, des encouragements prodigués à la consommation nationale et non à l'épargne, exerceront une influence défavorable sur la balance des paiements canadienne et la capacité du Canada d'intéresser des capitaux étrangers. A long terme, cela pourrait entraîner une autre dévaluation du dollar canadien.

M. McKinnon fait très bien ressortir un autre point que voici:

Ces conditions encourageront l'exode des jeunes Canadiens les plus instruits, les plus doués et les plus mobiles vers d'autres pays plus prometteurs. Comme la vitalité d'une nation dans tous les domaines de l'entreprise dépend de la qualité de ses citoyens, toute notre économie pourrait devenir débile.

Voilà pourquoi je suis convaincu que tout en stimulant la discussion, nombre des idées exprimées dans le Livre blanc n'ont vraiment pas été conçues pour répondre aux besoins fondamentaux du Canada d'aujourd'hui. Je suis sûr qu'on exprimera les mêmes critiques au comité permanent qui étudiera le Livre blanc.

On charge le comité de la lourde responsabilité de soumettre des instances au gouvernement sur l'élaboration d'une politique et de mesures législatives en matière de réforme fiscale. Espérons que le gouvernement examinera avec plus de soin les recommandations de ce comité que celles que lui ont faites le mois dernier certains autres comités, dont celui de la défense est un exemple frappant. Même si le comité a fait un excellent travail, même si ses rapports traduisent l'avis générale de ses membres, le gouvernement n'en a pas moins jugé bon de ne pas tenir compte de ses recommandations.

Un dernier point. Il est, bien entendu, impossible dans l'espace de quelques minutes de passer en revue tous les aspects du Livre blanc, et je ne l'ai pas essayé. Mais j'aimerais mentionner les effets du Livre blanc sur les petites entreprises. Non seulement leur nuira-t-il, mais il aura un effect discriminatoire sur certaines de nos grandes industries d'importance vitale. Ainsi, est-il juste de frapper de l'impôt la Ford Motor Company of Canada, société canadienne ouverte, et non la General Motors of Canada, société fermée? Bien des aspects du Livre blanc ont trait à la petite comme à la grande entreprise, et à mon avis certaines propositions n'ont pas été suffisamment pesées. Elles ne répondent pas à nos besoins fiscaux.

M. J. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, c'est toujours un plaisir pour moi de prendre la parole après le député de Red Deer (M. Thompson); j'ai constaté que je pense comme lui sur l'imposition des pauvres du Canada. Il a adopté une attitude